# LES DOSSIERS
- 1 - Voeux 2021
- 2 - Projet éolien de VALOREM

# Le SAM par temps de COVID
# La vie du CCAS
# Le nouveau visage du CALM

# Com' Lesparre médoc

**N°38** # Magazine municipal d'informations / Janvier-Février 2021 #

## Des voeux connectés et inédits

https://www.lesparre-medoc.fr/

Ville de Lesparre-Médoc
*Résolument durable*

**Magazine municipal d'informations édité par la Ville de Lesparre-Médoc**

37, cours du Maréchal de Lattre de Tassigny
33340 Lesparre-Médoc

**Téléphone** : 05 56 73 21 00
**Fax** : 05 56 41 86 83
**e-mail** : contact@mairie-lesparre.fr
**Horaires d'ouverture au public** :
Du lundi au vendredi
08h30 à 12h30 et 14h00 à 17h00

**Directeur de publication :**
Bernard GUIRAUD, maire

**Rédaction et coordination :**
Sylvaine Messyasz, Danielle Fernandez, Murielle Garrigou, Jean-Claude Laparlière, Jean-Charles Daudou, Mickaël Le Goarant

**Conception :** Mairie de Lesparre

**Impression :**
Imprimerie La Médulienne - Soulac/mer

**Crédits photos :**
Ville de Lesparre-Médoc
Aurélien Cadret

**Tirage :** 3 400 exemplaires

**Dépôt légal :** à parution

***ISSN** 2494-1077*

# PRATIQUE

Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)
**05 56 73 21 00** - Choix 2

Police Municipale
**05 56 73 21 06**

Communauté de Communes
Médoc Cœur de Prequ'Île
**05 56 41 66 60**

Clinique Mutualiste de Lesparre-Médoc
**05 56 73 10 00**

SAMU **15**

Gendarmerie
**17 ou 05 56 73 46 70**

Pompiers
**18 ou 05 56 73 40 11**

# SOMMAIRE

# 2 BON À SAVOIR : RECENSEMENT
# 3 ÉDITO DE MR LE MAIRE
# 3 CADEAUX AUX SOIGNANTS
# 4 VOEUX DU MAIRE
# 5 REMISE DES TROPHÉES REPORTÉE
# 6 PROJET ÉOLIEN DE VALOREM
# 7 VOEUX DU SAM OMNISPORTS
# 8 ACTUALITÉS DU CCAS
# 8 LE NOUVEAU VISAGE DU CALM
# 8 DES BACS A FLEURS À L'ÉCOLE BEAUGENCY

## Bon à Savoir

### En raison de la crise sanitaire liée à la covid-19, le recensement de la population est reporté en 2022

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19 que nous connaissons et après une large concertation auprès notamment des associations d'élus et de la Commission nationale d'évaluation du recensement (CNERP), l'INSEE a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022. Les associations d'élus consultées ont unanimement soutenu ce report.

# # édito

Chères Lesparraines et chers Lesparrains,

Cette année 2020 aura été une année très compliquée. Elle aura été rythmée par des moments de joie et des moments de doute. Moments de joie, au mois de Mars, lorsque le résultat des urnes m'a confié un troisième mandat pour servir notre commune. Avec une équipe confortée, une présence sensible de la jeunesse, vous avez souhaité me refaire confiance. Et pourtant certains me donnaient perdant. D'après eux, plusieurs dossiers handicapants : le contournement, les éoliennes, le centre ville, le centre aquatique...
Force est de constater que la majorité silencieuse s'est exprimée lors des élections. Et que certains ne me disent pas, du fait de l'abstention, que mon élection est moins légitime. Alors eux, que représentent-ils ? Bref, je serai le Maire de tous. Les dossiers vous ont été présentés lors de notre campagne électorale, j'ai donc mandat pour les mener à bien.
Merci à toute cette équipe, compétente, d'expérience et pour certains, de non initiés. Le cocktail est bon, il ne reste qu'à le savourer et à l'améliorer pendant les cinq prochaines années...
Pour les moments de doute, surtout dus à la pandémie, des dossiers ont défilé durant cette dernière année. Mais nos "jeunes élus" n'auront pu prendre l'envol, car les mesures sanitaires nous ont bridés sur l'animation des groupes de travail. Espérons que cette nouvelle année nous permettra de retrouver un fonctionnement normal de nos instances.
Pour les esprits chagrins qui annonçaient la mort du dossier du centre aquatique : j'ai le plaisir de leur annoncer le début des travaux durant ce mois de janvier. L'architecte, le conseil communautaire ont retenu les entreprises et une première réunion de chantier a eu lieu fin décembre afin d'organiser le début des travaux ! 18 mois environ seront nécessaires à la construction de cet outil tellement indispensable pour les Médocains.
Voilà mes chers concitoyens, mon premier édito de cette nouvelle année. Mon envie de faire de Lesparre cette ville indispensable au Médoc, est intacte. Je vous souhaite une année de santé, de réussite dans vos projets personnels et professionnels, pour vous et tous ceux qui vous sont chers.
Et pour reprendre la citation d'un grand philosophe, "***Exige beaucoup de toi même et attends peu des autres. Ainsi beaucoup d'ennuis te seront épargnés.***"
Bonne année 2021.

**Bernard GUIRAUD**, maire de Lesparre
1er vice-président de la communauté de communes Médoc Cœur de Presqu'île

## Des cadeaux aux soignants de la clinique mutualiste du médoc

Les soignants de la Clinique disent un très grand merci aux enfants de l'école Pierre et Marie Curie et aux agents du périscolaire pour la confection et le don de cadeaux sous forme de dessins et de confiseries.

Les dessins ont été affichés dans les services de la structure mutualiste.

Faute de pouvoir organiser la traditionnelle cérémonie des vœux, pour lutter contre la propagation du corona virus, dont l'épidémie bouleverse nos vies depuis mars 2020, le Maire de Lesparre, Bernard GUIRAUD a opté pour présenter ses vœux et ceux du conseil municipal, par vidéo.

Celle-ci, filmée et montée avec la complicité de son plus jeune colistier, Aurélien CADRET, est visible dans son intégralité sur la page facebook de la ville, de celle du Maire de LESPARRE MEDOC et sur le site de la commune.

En moins de trois minutes, le Maire s'est attaché dans un premier temps à remercier tous les acteurs impliqués dans la vie municipale, services de l'Etat, personnel communal et personnel soignant qui nous ont aidé à passer ce cap difficile de l'année 2020.

1 MILLION D'EUROS D'INVESTISSEMENTS EN 2020
Bernard GUIRAUD a fait une liste non exhaustive des investissements de 2020 :

Voirie : les trottoirs de la rue des Alineys, la réfection du parking de la mairie, l'accessibilité aux services publics du chemin du Landin, la mise aux normes du chemin du Pradal.

Mais encore : le relevage de l'orgue Wenner classé, des travaux dans les écoles, les acquisitions foncières dans le quartier de l'équerre pour la réhabilitation du centre-ville, l'achat de véhicules et l'amélioration du parc informatique…

1 MILLION D'EUROS DE PLUS POUR 2021
Pour l'année qui commence, la majorité municipale proposera au budget primitif un million d'euros d'investissements, dont 50% sera consacré aux travaux de voirie.
Il faut y ajouter la continuité des travaux dans les écoles, l'achat de matériels, les acquisitions foncières et démolitions, aménagement autour de la Tour et des abattoirs.
Même si le projet est intercommunal, Bernard GUIRAUD n'a pas manqué d'annoncer le début des travaux du futur centre aquatique pour ce mois de janvier. Il a également mentionné le déménagement de la bibliothèque municipale vers la rue Jean-Jacques Rousseau.

Et pour conclure de citer bouddha "***la joie se cueille, le plaisir se ramasse et le bonheur se cultive***".

## Remise des trophées reportée à 2022

Depuis quelques années et au moment des voeux à la population, la Municipalité met à l'honneur trois figures locales dans le domaine du développement économique, de la culture et du sport.

Compte-tenu que cette année, les voeux n'ont pas lieu du fait de la pandémie, cette remise est donc reportée à la cérémonie 2022, dont on peut espérer qu'elle sera en présentiel.

## Bonne retraite à Christiane et Jean-Pierre Guérin

Installés comme artisans coiffeurs dans la Rue Jean-Jacques Rousseau depuis 30 ans, Christiane et Jean-Pierre Guérin ont fermé leur commerce le 24 décembre 2020 pour prendre une retraite bien méritée.

Avant de fermer boutique, ils faisaient partie des plus anciens commerces de la rue. Pour saluer leur départ à la retraite, une délégation municipale conduite par Bernard Guiraud leur a rendu une dernière visite, témoignant ainsi de l'attachement de la Municipalité aux commerces de proximité et à ses acteurs.

# Projet Éolien - Valorem

**VALOREM se joint à la commune de Lesparre pour vous souhaiter ses meilleurs vœux pour 2021.**
**Comme vous le savez, nous travaillons en étroite collaboration avec vos élus pour le développement d'un parc éolien au sud de votre commune, au niveau du lieu-dit les Vignes-Oudides.**

**Toutefois, contrairement à ce qu'écrit régulièrement le journaliste d'un quotidien, la Municipalité tient à préciser qu'il s'agit bien du projet de notre entreprise VALOREM, soutenu par la municipalité.**

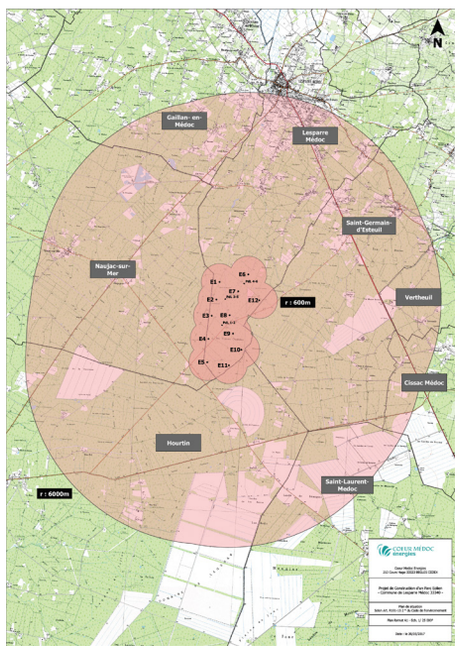

Carte de localisation du projet et du périmètre d'enquête publique lors de la précédente phase d'instruction du dossier.

Une enquête publique a eu lieu du 21 octobre 2019 au 6 décembre 2020. Suite à l'avis défavorable du commissaire enquêteur et en concertation avec les services de l'Etat, la demande d'autorisation a été retirée de l'instruction le 20 mai 2020 afin de permettre la reprise du dossier.

**Les principaux enjeux relevés lors de l'enquête publique sont :**

- L'acceptabilité du projet, en particulier au niveau des riverains les plus proches (impact paysage, nuisances acoustiques, risque sur la santé, risque sur la dévaluation des biens immobiliers...) ;
- Les risques incendies ;
- L'environnement (impacts sur la faune et la flore)

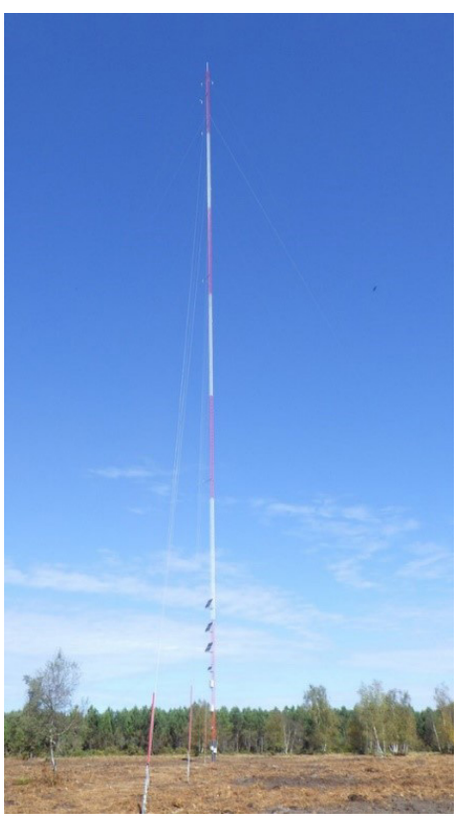

Le projet est en cours de consolidation par VALOREM afin d'intégrer au dossier les enjeux identifiés au cours de l'enquête publique.
VALOREM a notamment mis en place un mât de mesures de vent (140m) sur, sur lequel sont installés des dispositifs d'écoutes des chauves-souris en hauteur. Ces écoutes permettront d'affiner l'impact du parc sur l'activités des chauves-souris. Une visite du mât de mesure a été organisée le 13 octobre dernier en présence des élus de la commune, de la presse, du Parc Naturel Régionale (PNR) Médoc et de riverains.

Le dialogue est en cours avec les services en charge de la défense incendies pour affiner ce risque et les moyens d'interventions en cas de survenance.

De plus, VALOREM travaille en étroite collaboration avec les élus de la commune, son partenaire la Caisse des Dépôts et des Consignations et la société 2 Concert pour la mise en place d'un dispositif de concertation.

A cet effet, la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), une autorité administrative indépendante, a reçu favorablement notre demande et a désigné le 4 novembre deux garants chargés d'encadrer la pré-consultation du public qui aura lieu au premier semestre 2021, en amont d'une nouvelle demande d'autorisation.
(voir encadré "Projet Éolien - Vos interlocuteurs")

## Projet Éolien
## Vos Interlocuteurs

Consultante en concertation depuis 15 ans, Julie Dumont est également garante de concertation depuis 2016 suite à un appel à candidature de la Commission Nationale du Débat Public. Elle intervient en toute neutralité au service de la participation citoyenne, à la fois pour que les projets soient au plus proches des préoccupations des habitants, mais aussi pour assurer en permanence un dialogue constructif entre les différentes parties prenantes.
Contact :
julie.dumont@garant-cndp.fr

Garant de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) depuis 2017, Sébastien Cherruau a pour rôle de s'assurer que le public dispose des informations pertinentes et de garantir sa participation effective à la concertation. En tant que garant, il a notamment accompagné la réalisation des Documents Stratégiques de Façade (DSF Atlantique Sud). Dans la vie professionnelle, M. Cherruau est consultant en concertation et en dialogue territorial depuis plus de 10 ans.
Contact :
sebastien.cherruau@garant-cndp.fr

VALOREM
opérateur en énergies vertes

**Votre contact VALOREM**

Thomas Senant
Chef de projets
213 cours Victor Hugo
33323 BEGLES
Mob : 06 09 12 63 86

thomas.senant@valorem-energie.com

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question éventuelle et visiter le site internet dédié au projet
**https://www.parc-eolien-coeur-medoc-energies.fr/**

## Le SAM Omnisports est à la peine mais plein d'espoir

Cela ne vous surprendra pas mais le SAM est impacté par la crise sanitaire. Et si les sportifs ont l'habitude des défis, celui-là est de taille. L'activité physique manque à toutes et à tous. Pour preuve, la reprise du 15 décembre pour les mineurs a vu nos athlètes en herbe reprendre le chemin des COSEC avec un sourire et une envie qui en disaient beaucoup. Les activités pratiquées en plein air, sur espaces clos, avaient eu la chance de reprendre un peu avant. Souhaitons que 2021 nous fera oublier ces contraintes car en 2020, nous avons pris un ''carton rouge''. Parallèlement la situation financière n'est guère plus brillante, les charges ne sont pas ''confinées'' et les baisses de licencié(e)s peuvent atteindre les 30% pour certains clubs. Tout le monde fait un effort, beaucoup sont compréhensibles sur les difficultés à rembourser et les clubs étudient les possibilités de ''gestes financiers'' sur les cotisations. Pour l'instant, les Fédérations de tutelles n'ont apporté aucun éclaircissement à ce sujet. A suivre… Le SAM, avec la participation du Foot et du Rugby, a participé au Téléthon. Sur demande de la Municipalité nous avons organisé la collecte de fonds au profit de l'AFM. Avec son aide et celle des agents territoriaux, nous atteignons les 2300€ de dons. Les sportifs de Lesparre ont fait plus que participer puisque 80% des dons proviennent des sections du SAM, du Foot et du Rugby. Merci aussi à Rencontres et Amitiés et une dame (dès les premiers jours) qui ont déposé un chèque pour l'AFM. Nous avons eu une bonne participation de la population lesparraine sur le marché du samedi 5 décembre (malgré la pluie) puisque nous arrivons aux environs de 300€ récoltés sur le ''Stand Café'' ou les gens ont pu prendre un café et une viennoiserie offert par la Municipalité et Carrefour (partenaire officiel de l'AFM). Dommage que le site en ligne n'ait pas attiré beaucoup de monde en dehors des sportives et sportifs. Rendez-vous est pris pour 2021.
En 2021, si les conditions le permettent, nous seront présents à la Lespar'Run (organisée par la section Athlétisme), à la Fête de l'Europe (organisée par la Municipalité) et nous espérons que les autres sections pourront finaliser leurs manifestations habituelles et innovantes. Des projets sont à l'étude et nous ne manquerons pas de vous en tenir informé(e)s. Nous mettons tout en œuvre pour diffuser par divers moyens :
Site (**www.samomnisports-lesparre.fr**), Facebook (**Sports33340**), et nous continuerons aussi de partager avec le concours du service communication de la municipalité.
**En ce début d'année 2021, nous vous présentons nos Vœux les plus sportifs. A bientôt !!!**

## LE CCAS LANCE SON SITE INTERNET

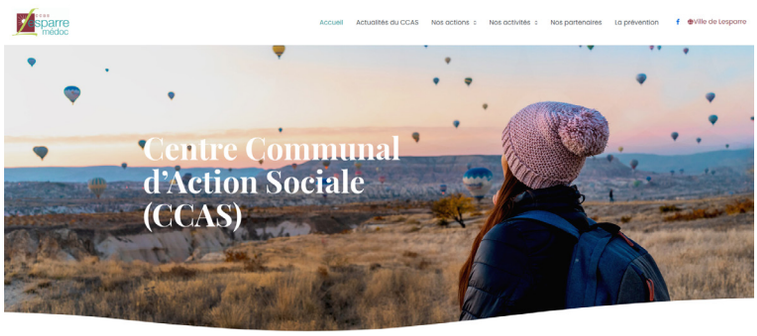


Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Lesparre vous informe du lancement de son site internet.
Vous pourrez y trouver toutes les informations nécessaires et utiles (actualités, actions, activités, partenaires, prévention) ainsi que tous les documents relatifs aux diverses demandes.

N'hésitez pas à visiter le site web :
**https://ccas-lesparre-medoc.fr/**

## COLIS DE NOËL

C'est dans des conditions moins festives que les autres années que le lundi 14 décembre, à la salle des fêtes François Mitterrand, les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont fait la distribution des Colis de Noël séniors.
Une attention toute particulière avait été réservée aux choix des mets et de son contenant, qui ont rencontré un vif succès.
Le 16 décembre, c'est seuls que les agents du CCAS ont déposé à l'accueil de la Maison de Retraite de St Léonard, les colis « beauté et hygiène ».
Au regard de la crise sanitaire, la venue des membres du CCAS ne semblait pas opportune.
Le 17 décembre, c'est à la Villa Louise Michel que M Le Maire et les membres du CCAS ont fait la distribution.

## BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE-NOËL

Grâce aux nombreuses lettres postées par les enfants dans la boîte, les lutins du Père Noël ont pu réaliser des ateliers d'écriture à la Villa Louise Michel et en Maison de Retraite, afin de leur apporter une réponse personnalisée.
Cependant, les lutins restent un peu déçus car malgré les recherches et appels Facebook, certains enfants ont oublié de préciser leur adresse. Ils n'auront malheureusement pas eu de réponse.

## LE NOUVEAU VISAGE DU CALM

Depuis le 18/01/2021, Lucie Le Rouzic est en charge de l'accueil du CALM en remplacement de Corinne Bernard, qui a fait le choix de travailler dans une autre collectivité locale, et à qui nous souhaitons bonne continuation.

Lucie est lesparraine et souhaite mettre son expérience et ses compétences au service de la Culture de notre commune.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

## ÉCOLE MAURICE BEAUGENCY

Des bacs à fleurs pour égayer l'entrée de l'école